



# DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

*Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF atteste que :*

**BOGDANA SYPKO**

**née le 08/08/1989 à Iviv (UKRAINE)**

**de nationalité UKRAINIENNE**

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2,  
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 21/01/2011

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF  
Directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : 380032-000738

# RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : *SYPKO BOGDANA*

Nationalité : *UKRAINIENNE*

Date et lieu de naissance : *08/08/1989 Lviv (UKRAINE)*

N° de candidat : *380032-000738*

*Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :*

session : 2010-11-T

centre d'examen : Lviv (UKRAINE)

ÉCRIT Production note 22,50 / 25

Compréhension note : 21,00 / 25

ORAL Production note : 22,00 / 25

Compréhension note : 17,00 / 25

NOTE FINALE : **82,50 / 100**

*Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.*

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 380032-201011T-1221092